

BLÉ

Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 159 DECEMBRE 2003

H U M E U R D E B L É

UNE PREMIÈRE ÉTAPE

Soucieux de l'effort de recherche nécessaire à l'adaptation de notre agriculture, les députés se sont prononcés le 4 décembre pour une réduction de 79 à 59 millions d'euros de la ponction des fonds d'Arvalis inscrite dans le projet de loi de Finances rectificative pour 2003. Ce vote doit être salué.

Il n'en demeure pas moins qu'une ponction de 59 millions, si elle était confirmée, rendrait particulièrement difficile et incertain l'accompagnement par Arvalis des agriculteurs

face aux évolutions de la concurrence et au bouleversement de la politique agricole.

Par ailleurs, les réserves de l'ONIC -constituées elles aussi avec l'argent des producteurs, il faut le rappeler- restent promises après le vote de l'Assemblée Nationale à un prélèvement quasi-intégral. Or, elles garantissent les avances de trésorerie des banques aux organismes de collecte pour payer comptant les livraisons.

La décision importante qu'a prise l'Assemblée Nationale appelle donc à franchir d'autres étapes.

MARCHÉS

L'ESPAGNE DEMANDEUSE DES STOCKS COMMUNAUTAIRES DE SEIGLE ALLEMAND

A la suite de la chute des récoltes de céréales cette année dans l'UE, l'Espagne, pays européen régulièrement déficitaire en céréales et, donc, structurellement importateur, éprouve des difficultés pour approvisionner ses usines d'aliment du bétail. Elle a fait état au dernier Conseil des ministres de l'Agriculture de l'UE, le 17 novembre, d'un besoin de 4 millions de tonnes de céréales fourragères, demandant à la Commission européenne de faciliter l'acheminement vers ses ports du seigle contenu dans les stocks publics communautaires au nord de l'Allemagne. En dehors de quelque 255 000 tonnes d'orge, la Commission n'avait plus rien d'autre à offrir à la mi-novembre que ce seigle allemand accumulé au fil du temps et invendable en année normale. Elle en détenait encore 3,83 millions de tonnes.

Le problème est que, en raison de son coût, le transport de ce seigle vers l'Espagne devrait être subventionné. Mais la Commission a refusé cette mesure à l'Espagne, malgré le soutien de la France, de la Pologne et de la Finlande. Pourtant, la Commission européenne dispose des ressources nécessaires : la sécheresse de cette année lui permet d'économiser plus de 750 millions d'euros sur ses lignes budgétaires céréalières par rapport à ses prévisions. En outre, c'est l'occasion ou jamais d'écouler ces stocks de seigle dont la gestion coûte si cher aux finances communautaires.

TOUT CONCOURT AU NIVEAU ÉLEVÉ DU PRIX DU BLÉ EN EUROPE

Le fait générateur de la hausse du prix du blé dans l'Union européenne (+40% sur un an fin novembre pour le blé rendu Rouen) est évidemment la baisse de la récolte communautaire de blé (-12% par rapport à 2002) et celle, encore plus accentuée, de la récolte de maïs (-23,3%), céréale substituable au blé dans l'alimentation animale. Il n'y a guère de possibilités d'importer des céréales du marché mondial pour échapper aux prix européens.

L'Ukraine et la Russie n'ont rien à vendre, contrairement aux deux années précédentes. Le blé américain, quant à lui, arrive trop cher en Europe malgré la faiblesse du dollar et le bénéfice de droits de douane réduit. C'est une conséquence à la fois du déficit de production sur le plan mondial, du recul général des stocks et, également, de la très forte augmentation des taux de fret : il en coûtait mi-novembre 29€ pour transporter 1 tonne de blé du Golfe du Mexique jusqu'à Barcelone, soit 130 % de plus qu'un an auparavant.

Si, pour ces raisons, le blé américain ne "passe" pas, le maïs -qu'il vienne des Etats-Unis, d'Argentine, du Brésil- le pourrait en revanche. Les récoltes mondiales ont été abondantes et, au départ des ports d'exportation, il est sensiblement moins cher que le blé (de 22 à 29% mi-novembre). Mais les importateurs européens se refusant à importer des maïs génétiquement modifiés, ils ne sont pas acheteurs de maïs américain et ils sont très prudents avec le maïs brésilien.

RECHERCHE

ALIMENTATION ANIMALE : DES GERMES DE BLÉ PLUTÔT QUE DES ANTIBIOTIQUES

Un additif nutritionnel à base de germes de blé a été mis au point en Hongrie pour le bétail. Il devrait permettre d'éviter le recours aux antibiotiques habituellement employés, condamnés d'ailleurs à disparaître d'ici 2006 par la réglementation européenne.

Fruit de cinq années de recherche à la Faculté vétérinaire de l'Université de Budapest, "Immunovet" -nom de cet additif- a pour particularité de stabiliser la flore intestinale des animaux en catalysant les éléments nutritifs utiles et en détruisant les éléments nuisibles. La vitalité des animaux en est augmentée et leurs systèmes immunitaires renforcés. Il a été testé sur des vaches, des porcs, des lapins et des volailles, ainsi que sur des chiens et des chats et les chercheurs ont constaté que le rythme de reproduction des animaux s'accélérait.

Immunovet permettrait d'économiser entre 1 et 2 millions de forints par an (de 4000 à 8000 euros) dans un élevage de porcs de 16 000 têtes.



AGPB
CÉRÉALIER DE FRANCE

BLÉ

Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

SÛRETÉ SANITAIRE

MYCOTOXINES ET CÉRÉALES : DES PROPOSITIONS DE NORMES CONTESTABLES

La Commission européenne a fait connaître au début de l'automne aux professions intéressées des propositions visant à fixer des taux maximum de présence de certaines mycotoxines dans les produits céréaliers destinés à l'alimentation humaine. En France, les professionnels s'accordent tous -et, avec eux, le directeur de recherches coordonnateur des travaux sur les mycotoxines à l'INRA- à dénoncer le niveau d'exigence de la Commission. Des réflexes de précaution irrationnels l'emportent apparemment sur une juste appréciation des risques sanitaires et sur le sens des réalités économiques. Ainsi une part importante de la récolte française de céréales se trouverait-elle hors normes en année humide sans que la protection du consommateur y trouve quelque avantage que ce soit.

Dans ce contexte, l'AGPB, l'AGPM et 10 autres acteurs de la filière céréalière française ont travaillé sur des contre-propositions établies sur des bases scientifiques. Le résultat de ces travaux communs a été transmis à la Commission européenne et au ministère français par Intercéréales (interprofession céréalière) et le SIFPAF (Syndicat des industriels de pâtes alimentaires de France). Le dossier sera examiné dans son ensemble à Bruxelles lors de deux sessions du Comité d'experts "Contaminants Agricoles" au début de 2004, le Comité permanent Chaîne Alimentaire et Santé Animale devant ensuite arrêter des propositions qui seront soumises aux ministres pour adoption.

FILIÈRES

BIO-ÉTHANOL EN DIRECT DANS L'ESSENCE : DES PÉTROLIERS SAVENT FAIRE

Au plaidoyer de la filière bio-éthanol française en faveur de l'incorporation directe d'éthanol dans l'essence, la société TOTAL répond régulièrement que les normes de volatilité des essences ne seraient plus respectées. Le bio-éthanol a en effet une volatilité plus élevée que l'essence et, durant les périodes de chaleur élevées, son adjonction à l'essence est théoriquement susceptible d'entraîner un dépassement des normes.

En réalité, dans des pays comme les Etats-Unis ou la Suède, qui pratiquent l'incorporation directe du bio-éthanol, la volatilité des essences servant de bases aux mélanges est abaissée sans difficulté par les pétroliers. Ainsi les normes restent-elles respectées après incorporation. Un expert des biocarburants au ministère de l'Agriculture américain, M. Hosein Shapouri, l'a rappelé en ce qui concerne son pays, même dans les zones les plus chaudes, lors d'une conférence-débat à Paris le 1^{er} décembre. Par ailleurs, la société BP s'affirme prête à distribuer des mélanges directs éthanol-essence en France, et aussi en Allemagne, si le marché s'ouvre. Cela suppose que le bio-éthanol incorporé directement dans les essences vienne à bénéficier de la même exonération que l'éthanol servant à produire l'ETBE, comme viennent de le voter nos députés.

BOULANGERIE MOBILE, BOULANGERIE À DOMICILE

A partir de boulangeries destinées aux armées en campagne -la dernière a été commandée par l'armée chinoise- le constructeur de fours alsacien Bongard vient de mettre sur le marché une boulangerie mobile "civile" destinée à des grandes surfaces, saisonnièrement, ou bien à la conduite d'opérations humanitaires.

Du pétrin au four, en passant par les diviseurs de pâtons, les chambres froides et de détente, tout est contenu en 3 conteneurs normalisés et peut être prêt à servir en 48 heures sur 90 m². Cette boulangerie mobile est

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.
Contact : Pascal HURBAULT.



AGPB
CÉRÉALISERS DE FRANCE

capable de produire 1 000 pièces/heure. Elle coûte 400 000 euros et son prix de location s'élève à 17 000 euros par mois.

Moins chère, beaucoup moins chère, mais destinée à une utilisation très différente, est la machine familiale à pain, dont les ventes explosent en France, après de nombreuses années d'indifférence. Le marché, estimé à 80 000 pièces, a progressé de 58 % en un an. Les prix de vente vont de 75 à 220€.

INFO CHIFFRES

VERS UNE BAISSÉ DES STOCKS DE L'UE MALGRÉ L'ÉLARGISSEMENT

Malgré l'élargissement de l'UE de 15 à 25 au 1^{er} mai 2004, ses stocks dans les principales céréales qu'elle cultive -blé tendre, orge, maïs- devraient être inférieurs à la veille des récoltes 2004 et 2005 à ce qu'ils étaient avant la récolte 2003. C'est une conséquence des intempéries qui ont affecté la production européenne cette année.

	Prévisions d'évolution des stocks de blé tendre, orge et maïs dans l'UE (millions de tonnes)		
	au 30/06/03 (UE à 15)	au 30/06/04 (UE à 25)	au 30/06/05 (UE à 25)
Blé tendre	14,4	12,4	12,8
Orge	7,7	5,8	6,1
Maïs	4,3	3,3	4
TOTAL	26,4	21,5	22,9

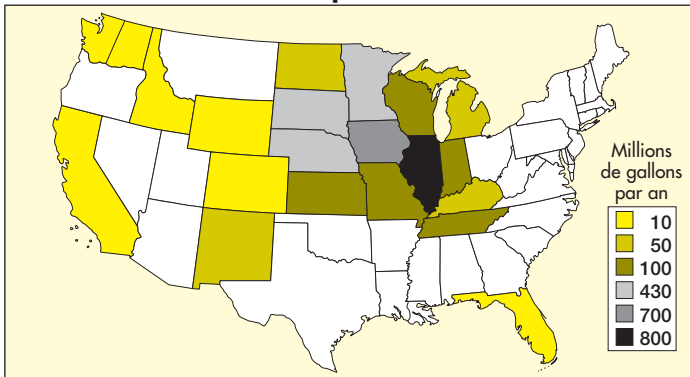
Source : CIC - 27/XI/03

POINT STATISTIQUE SUR LA PRODUCTION DE BIO-ÉTHANOL AUX ETATS-UNIS

La capacité de production de bio-éthanol aux Etats-Unis approchera fin 2003 les 3 milliards de gallons, soit 113 millions d'hectolitres. Elle aura augmenté de 500 millions de gallons (20%) par rapport à 2002. Une augmentation en volume identique devrait survenir en 2004, 16 nouvelles unités de production devant fonctionner en plus des 73 actuelles.

La production américaine de bio-éthanol est stimulée en particulier par l'interdiction dans un nombre croissant d'Etats d'utiliser le MTBE. Cet additif pour essences propres qui est obtenu à partir de méthanol et d'isobutylène - deux produits pétroliers - est mis en cause pour les risques de pollution qu'il fait encourir aux nappes phréatiques. Les Etats-Unis devraient dépasser le Brésil et devenir le premier producteur mondial d'éthanol d'ici 2 à 3 ans. La production mondiale sera cette année de 378 Mhl.

USA : 20 Etats sur 50 produisent du bio-éthanol



Source : USDA

BLE CONTACT est mis en ligne sur le site www.agpb.fr
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.